

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la 2e séance ordinaire du conseil d'établissement

tenue le 14 décembre 2022, à 16 h 30, au local D203

Étaient présents : Nathalie Séguin, Carole Lefebvre (pour Josée Danis), Marielle Goulart, Nathalie Charrette, Julie Beaudoin, Annie Robitaille, Sonia Girard, Noémie Pichette, Carol Forcier, Martin Barrette

Étaient absent: Aucune absence

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte à 16 h34. Madame Carole Lefebvre agira à titre de secrétaire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Martin Barrette fait la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION 2223-CE2-01

Il est proposé par madame Nathalie Charette;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 OCTOBRE 2022

Il n'y a pas de changement au procès-verbal.

RÉSOLUTION 2223-CE2-02

Il est proposé par madame Marielle Goulart;

QUE le procès-verbal soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Aucune question ni commentaire sur le dernier procès-verbal.

5. ADMINISTRATION DU CENTRE

a) **État de la clientèle 22-23**

Monsieur Martin Barrette nous informe qu'il y a 130 élèves actifs dans les deux CFP. Le début des formations en MECA et Cuisine sont reportés en janvier faute d'inscriptions. Une subvention a été demandée en MECA suite au nombre peu élevé d'inscriptions (8). De la publicité intensive sera faite afin de recruter des élèves.

Nous avons obtenu le prêt de carte du CFP des Portages-de-l'Outaouais pour la formation *Assistance à la personne en établissement et à domicile* (APED) qui sera offerte à Papineauville. Présentement nous avons 15 élèves admis et 2 nouvelles demandes. Les stages se feront à Saint-André-Avellin ainsi qu'à Buckingham.

b) Prévion budgétaire 22-23

La direction explique que dans la partie *Revenus des programmes*, une partie des revenus prévus sont basés sur la moyenne des ventes effectuées à la boutique gourmande et au restaurant lors des années antérieures. Les autres revenus sont basés sur les ETP prévues. Il est donc important de travailler sur la persévérance scolaire de notre clientèle. La partie du budget en lien avec l'investissement (MAO) est basée sur les ETP générés 2 ans passés. Cette année la priorité sera d'investir dans le programme de mécanique automobile puisque les voitures que nous disposons pour donner la formation ont environ 20 ans. De plus, nous offrons la formation de véhicules électriques pour les mécaniciens déjà en emploi. Actuellement nous sommes autonomes pour les volets 1 et 2 de la formation, mais nous devons faire appel à un sous-traitant pour les 3 autres volets puisque nous ne disposons pas de l'équipement nécessaire. Les revenus d'investissement non dépensés dans une année scolaire sont reportables à l'année suivante.

RÉSOLUTION 2223-CE2-03

Il est proposé par madame Annie Robitaille;

QUE le budget soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

c) Bilan du budget 21-22

Monsieur Martin Barrette explique le bilan.

Monsieur Carol Fortier propose l'aide d'un projet dans lequel une entreprise de la région pourrait subventionner les frais de scolarité d'un élève et en faire la publicité. Madame Sonia Girard a également fait part d'une possibilité d'un projet hors concept entre le Château Montebello et le CFP.

d) Nouveau nom du centre

Des sessions de « brainstorming » ont eu lieu avec un comité pour ce projet et le nom retenu sera le *Centre de formation professionnelle Innovation Outaouais* (CFPIO). Les élèves en infographie du CFP Compétence Outaouais ont visité notre centre. Afin de dessiner le nouveau logo du centre. Le 26 janvier prochain, les élèves nous présenteront le fruit de leur travail. Par la suite, le personnel du CFP sera consulté et un vote aura lieu pour déterminer lequel des logos sera retenu.

e) Dîner de Noël

Nous souhaitons offrir un dîner de Noël à l'ensemble des élèves du centre. Par le passé, un cout de 5 \$ était facturé aux élèves. Cette année nous souhaitons l'offrir gratuitement et la direction propose aux membres du CÉ de prendre une somme de 780\$ (6\$ x 130 élèves) dans le fond de dépannage. Les élèves au CFP de Papineauville participeront également au dîner.

RÉSOLUTION 2223-CE2-04

Il est proposé par madame Nathalie Séguin;

QUE le dîner de Noël soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

f) Sortie éducative

Une sortie a eu lieu en novembre avec les élèves du secteur alimentation, une trentaine d'élèves et des enseignants ont participé au **Grand Marché en Rose** au Manoir Richelieu. Le montant amassé a été de 10K. Les coûts de location d'autobus pour transporter les élèves et le personnel ont été partagés entre le Manoir Richelieu et le CFP.

g) Cocktail dînatoire (La Tablee des chefs)

Chaque année l'école hôtelière participe à la campagne de l'organisme la tablee des chefs. L'an dernier nous avons préparé 15000 repas. Cette année, l'organisme fête son 20ie anniversaire et le lancement se tiendra ici au CFP au mois de mars prochain. L'événement sera de type cocktail dînatoire et nous souhaitons accueillir environ 125 personnes. Il est possible que Ricardo Larrivée soit présent à l'événement puisqu'il est le porte-parole de l'organisme, mais nous n'avons reçu aucune confirmation à cet effet.

h) Critères de sélection de la direction d'école

Chaque année les membres du CÉ sont sollicités afin de compléter le sondage sur les *Critères de sélection du directeur du centre*. Les membres du CÉ recommandent à la direction générale le maintien en poste de Monsieur Martin Barrette à titre de directeur du CFPRLS.

RÉSOLUTION 2223-CE2-05

Il est proposé par madame Nathalie Charette;

Il est appuyé par madame Noémie Pichette;

QUE le document *Critères de sélection de la direction d'école* soit adopté tel que proposé.
(Copie de la résolution acheminée à Mme Nadine Bernier)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question soulevée.

7. PROCHAINE RENCONTRE

Prochaine rencontre le 7 février 2023.

8. Levée de la séance

RÉSOLUTION 2223-CE5-06

Il est proposé par madame Nathalie Charrette;

Que la séance soit levée à 18h05.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Nathalie Séguin

Présidente

Date

Carole Lefebvre/Josée Danis

Secrétaire de centre

Date